

Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Type de description	1m	2m	Improductif	Non forestier
0	Épave flottant	X	X		
1	Épave immergé	X	X		
2	Tronc flottant	X	X		
3	Tronc immergé	X	X		
4	Tronc dérivé	X	X		
5	Tronc dérivé déposé	X	X		
6	Tronc dérivé déposé	X	X		
7	Tronc dérivé déposé	X	X		
8	Tronc dérivé déposé	X	X		
9	Tronc dérivé déposé	X	X		

Titre de hauteur	Tm de hauteur	Improductif	Non forestier
500 A2	CJ 98 D	A CH	NF
500 A2	F A 5		
500 A2	CT 78 98 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Représentent plus de 75% de la surface totale et sont occupés par les essences résineuses.

FEUILLEUX
Représentent plus de 75% de la surface totale et sont occupés par les essences feuillues.

MÉLANGES
Représentent les essences feuillues et résineuses occupées collectivement par 25% et moins de 75% de la surface totale.

ESSENCES RÉSINEUSES #1	ESSENCES RÉSINEUSES #2	ESSENCES FEUILLEUX #1	ESSENCES FEUILLEUX #2	ESSENCES FEUILLEUX #3	ESSENCES FEUILLEUX #4
01	Épicéa blanc	10	Bois blanc	11	Fagus commun
02	Épicéa rouge	12	Bois rouge	12	Fagus commun
03	Pin blanc	13	Chêne blanc	13	Fagus commun
04	Pin rouge	14	Chêne blanc	14	Fagus commun
05	Pin	15	Chêne blanc	15	Fagus commun
06	Mélèze	16	Chêne blanc	16	Fagus commun
07	Épicéa	17	Chêne blanc	17	Fagus commun
08	Pin	18	Chêne blanc	18	Fagus commun
09	Pin	19	Chêne blanc	19	Fagus commun
10	Pin	20	Chêne blanc	20	Fagus commun

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR MOYENNE DES LIGES DOMINANTES ET COORDONNANTES

Classes de hauteur	20 m	25 m	30 m	35 m	40 m	45 m	50 m
0-20	10	15	20	25	30	35	40
20-25	15	20	25	30	35	40	45
25-30	20	25	30	35	40	45	50
30-35	25	30	35	40	45	50	55
35-40	30	35	40	45	50	55	60
40-45	35	40	45	50	55	60	65
45-50	40	45	50	55	60	65	70
50-55	45	50	55	60	65	70	75
55-60	50	55	60	65	70	75	80
60-65	55	60	65	70	75	80	85
65-70	60	65	70	75	80	85	90
70-75	65	70	75	80	85	90	95
75-80	70	75	80	85	90	95	100
80-85	75	80	85	90	95	100	105
85-90	80	85	90	95	100	105	110
90-95	85	90	95	100	105	110	115
95-100	90	95	100	105	110	115	120

REQUEUILS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
REGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
IRREGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

REQUEUILS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
REGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
IRREGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

REQUEUILS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
REGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
IRREGULIER	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100

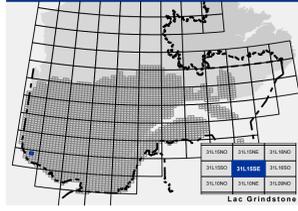
CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CHT	Châte total	CON	Convois de peuplement
DT	Défrichement total	CO	Coupe à diamètre limité
E	Épave	CO	Coupe à diamètre limité avec
BR	Brûle total	CAM	des arbres d'œuvre
V	Végétation	CA	Coupe d'aménagement
VE	Végétation grave	CO	Coupe de densité

CODE	INTERVENTIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CPC	Coupe avec protection de la reproduction	CJ	Coupe de jarriage par trouées
CP	Coupe avec coupe de semenciers	CJ	Coupe de jarriage par trouées
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement
CP	Coupe progressive d'aménagement	CP	Coupe progressive d'aménagement

CODE	PERTURBATIONS MOYENNES	INTERVENTIONS PARTIELLES	
BRP	Brûle partiel	CON	Convois de peuplement
CHP	Châte partiel	CO	Coupe à diamètre limité
EP	Épave partiel	CO	Coupe à diamètre limité avec
VEP	Végétation partiel	CA	Coupe d'aménagement

CODE	TERRAINS FORESTIERS	CLASSES DE PENTE	
CH	Défilé ou semi-défilé humide	A	Faible
CH	Défilé ou semi-défilé sec	B	4 à 8%
AL	Autre	C	8 à 15%
		D	15% à 30%
		E	30% à 40%
		F	40% et plus
		S	Sommets

SÉRIE PEUPLLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



<p>Voies de communication et ponts</p> <ul style="list-style-type: none"> Classe 1, HN - Hors norme Classe 2 Classe 3 Classe 4 NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4 NF : Non forestier (Adresse Québec) Pont forestier <p>Hydrographie écoforestière</p> <ul style="list-style-type: none"> Cours d'eau intermittent Cours d'eau permanent, canal Hydrographie 	<p>Obstacles et infrastructures</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâtiment, silo, réservoir Chute, rapide, écueil Centre de ski alpin Hydrobase Mine à ciel ouvert Pyloène Terrain de camping Tour de télécommunication, tour Barrière, barrage de castor Remonte mécanique Ligne de transport d'énergie 	<p>Courbe de niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> Courbe de niveau maîtresse Courbe de niveau intermédiaire Esker <p>Morcellement</p> <ul style="list-style-type: none"> Morcellement foncier <p>Frontières</p> <ul style="list-style-type: none"> Frontière internationale Frontière interprovinciale Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définie) 	<p>Peuplement écoforestier</p> <ul style="list-style-type: none"> Peuplement écoforestier Peuplement improductif Peuplement non forestier 	<p>Métadonnées</p> <ul style="list-style-type: none"> Surface de référence géodésique Système de référence géodésique Projection cartographique Origine des altitudes Équidistance des courbes de niveau Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006 Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006 Longitude (origine méridien central) Latitude (origine équateur) 0° Coordonnées d'origine Facteur d'échelle 	<p>Sources</p> <ul style="list-style-type: none"> Donnée Assise cartographique (données topographiques) Informations forestières Numéro d'inventaire adossé Année des photos pour la production de la carte (Expertise de recensement géomatique) Date de mise à jour provinciale Superficie minimale d'appellation des peuplements 4e programme 2004 2019 10 hectares <p>Réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs <p>AVERTISSEMENT</p> <p>Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.</p> <p>© Gouvernement du Québec</p>
---	---	--	---	---	--

31L15SE
(31L15-200-0102)